

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHES

Thème	Critères pris en compte dans la décision	Points
Ressources / situation professionnelle	Revenus selon le quotient familial de la CAF	QF supérieur à 1000 = 0 points QF 800 à 1000 = 5 points QT 650 à 799 = 10 points QF 500 à 649 = 15 points QF intérieur à 500 = 20 points
	Mutation professionnelle	10
Structure familiale	famille monoparentale	20
	nombre d'enfants à charge <i>(dans la limite de 25 points)</i>	5 par enfant
	naissances multiples	15
	parent en situation de handicap	20
	célibat géographique	10
Mode de garde : Besoins et contraintes	Frère ou sœur déjà dans la crèche ou demande pour plusieurs enfants (hors jumeaux)	10
	Enfant en situation de handicap	25
	Perte subite du mode de garde	15
Horaires atypiques <i>Uniquement pour les crèches proposant des horaires d'ouverture adaptés</i>	Contraintes horaires liées à l'activité professionnelle impliquant une demande de garde à des horaires atypiques	20
Situation d'urgence	Signalement des services sociaux	<i>contacter le SGAR</i>

SERVICES AUTORISÉS

MINISTERES ET SERVICES – Budget Etat	CODES
Affaires étrangères et Développement international	201
Culture et Communication	202
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt/Enseignement privé agricole	203/293
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	206
Finances et Comptes publics	207
Intérieur	209
Justice	210
Services du Premier Ministre	212
Environnement, Énergie et Mer	223
Travail, Emploi et Dialogue social	236
Logement et Habitat durable	Cf. 223 en l'absence de titre 2
Outre-mer	244
Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales	Cf. 212 en l'absence de titre 2)
Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes	Cf. 256 en l'absence de titre 2)
Affaires sociales et Santé	256
Décentralisation, Réforme de l'État et Fonction publique	258
Défense	470
Lycées professionnels maritimes (contractuels)	501
EPLEFPA (titulaires sur postes gagés sur les ressources propres de l'EPLEFPA [formation continue, apprentissage, entreprises, demi-pension]).	503
E.P.L.E. (personnels propres des GRETA)	540
CARMI Grenoble	541
E.P.L.E. (dispositif d'emplois jeunes)	550 à 569 – 571 à 599
Etablissement Mutualisateur de Clermont Ferrand pour les agents de l'Education Nationale payés par Contrats d'Avenir, pour le lycée S.Appolinaire.	570
Conseil supérieur de l'audiovisuel (01/01/2015 – Paris)	602
Office National des Forêts – O.N.F.	603
Voies Navigables de France (01/01/2013- Lille)	623
CEREMA (01/01/2014 – Lyon)	624
Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS) (01/01/2015 - Paris)	625

MINISTERES ET SERVICES – Budget Etat	CODES
Budget annexe du contrôle et de l'exploitation aériens - B.A.C.E.A	627
École Nationale de l'Aviation Civile	629
École nationale supérieure maritime (Marseille 01/01/2011) Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (01/01/2014)	700
Office public de la langue occitane (GIP- SLR de Toulouse)	701
Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP).	702
Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT)- Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP - Lyon) – Centre d'études de l'emploi (Bobigny 01/01/2014)	703
Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).	704
Agence de Financement des Infrastructures des Transports de France	705
Institut régionaux d'administration	706
Office national des anciens combattants (ONAC).	707
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres – Établissement public du Marais poitevin (01/11/2011).	708
Fonds national d'aide à la pierre (Paris 01/09/2016)	709
École nationale de la magistrature de Bordeaux, Institut d'administration des entreprises de Paris,	710
Centre Local d'Information et de Coordination (Bordeaux) - GIP « Guichet entreprises » (Paris 01/01/2012)	711
Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES - Montpellier).	712
Centre des œuvres universitaires et scolaires de La Réunion	713
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Lyon 1/1/2017)	714
Ecole navale (Rennes 1/01/2017)	715
Maison Départementale des Personnes Handicapées (Réunion) –Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (Créteil)	716

Le code MIN se trouve en haut à gauche du bulletin de salaire.

Attention, pour les agents de la Défense, le code n'apparaît pas forcément. Pour toute autre administration non présente sur cette liste, contacter le SGAR

Les administrations en bleu peuvent également prétendre aux places, même si l'agent ne travaille pas en Pays de la Loire